

## À PROPOS DU FONDS EN FIDUCIE POUR LA VIABILITÉ DES GARDERIES

L'objectif du Fonds en fiducie pour la viabilité des garderies est de soutenir les établissements de garde d'enfants autorisés admissibles en accordant des subventions supplémentaires à divers projets, notamment l'amélioration des infrastructures, des programmes, du matériel et de l'équipement, et des possibilités de perfectionnement professionnel et d'apprentissage pour le personnel, dans le but de créer des services inclusifs et accessibles et d'améliorer les services existants en ce sens.

- **Amélioration des infrastructures** : Réparations importantes liées à l'entretien des bâtiments vieillissants, soutien exceptionnel ponctuel en cas d'événements imprévus, équipement intérieur et extérieur nouveau ou de remplacement pour améliorer les possibilités d'apprentissage par le jeu
- **Amélioration des programmes** : Amélioration de la qualité et de l'accessibilité des programmes de garde d'enfants et démonstration de leur caractère inclusif grâce à des approches nouvelles et novatrices (par exemple, projets pilotes qui étendent ou modifient les heures d'ouverture pour répondre aux besoins de la main-d'œuvre actuelle, services améliorés, tels que l'aide aux parents pour les familles à faible revenu ou l'amélioration des lieux physiques pour créer des espaces intérieurs ou extérieurs accessibles)
- **Amélioration du matériel et de l'équipement** : Nouveau matériel, et entretien ou remplacement des équipements vieillissants
- **Amélioration des possibilités de perfectionnement professionnel et d'apprentissage** : Initiatives ou projets soutenant l'amélioration continue des compétences du personnel afin de bonifier la programmation de manière innovante (par exemple, formation culturelle, formation spécialisée sur les enfants ayant des besoins supplémentaires, matériel pour soutenir l'apprentissage virtuel, achat de programmes et de modules de formation à l'apprentissage et au développement des jeunes enfants)

### Admissibilité

Pour être admissibles au financement unique du Fonds en fiducie pour la viabilité des garderies, les établissements de garde d'enfants doivent être autorisés et en activité. Les établissements de garde d'enfants admissibles ne peuvent soumettre qu'une seule demande, mais peuvent présenter plus d'un projet. Le financement s'élèvera à un maximum de 25 000 dollars pour les centres d'apprentissage et de garde d'enfants et de 10 000 dollars pour les garderies à domicile.

Les établissements doivent soumettre un formulaire de demande dûment rempli, fournir une description claire du ou des projets et inclure une ventilation détaillée des coûts ou des devis d'au moins trois fournisseurs autorisés. Il se peut que le Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants demande des renseignements supplémentaires pour faciliter le traitement des demandes.

Il est prévu que le nombre de demandes reçues dépasse les fonds disponibles. Toutes les demandes seront examinées et classées par ordre de priorité en fonction des projets admissibles répondant à l'objectif du Fonds en fiducie pour la viabilité des garderies et du niveau de besoin évalué. Les demandes des communautés manitobaines mal desservies seront examinées en priorité : familles autochtones, monoparentales, à faible revenu, francophones, rurales ou du nord, à faible couverture, de nouveaux arrivants.

## Section 1 : Information sur l'établissement

Nom de l'établissement :	N° de l'établissement :
Adresse de l'établissement :	
Personne-ressource :	
N° de téléphone :	Adresse courriel :

## Section 2 : Types de projets

Veillez sélectionner le ou les types de projets qui décrivent le mieux votre projet :

- Amélioration des infrastructures
- Amélioration des programmes
- Amélioration du matériel et de l'équipement
- Amélioration des possibilités de perfectionnement professionnel et d'apprentissage

### Partie 2 a : Description du projet

Veillez joindre une description claire et pertinente de votre ou de vos projets, une ventilation des coûts et des devis (pour appuyer l'évaluation de votre demande)

### Partie 2b : Coûts du projet

Montant demandé :	_____ \$
-------------------	----------

### Partie 2c : Retombées du projet

La description de votre projet doit indiquer clairement de quelle manière celui-ci répond à une ou plusieurs des retombées attendues du projet :

- Réduction des obstacles à l'accès continu à des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de qualité et accessibles
- Amélioration des programmes de garde d'enfants afin de mieux répondre à toute la gamme des besoins diversifiés des enfants et des familles
- Création d'un cadre de garde d'enfants plus inclusif et plus accessible pour les enfants ayant des besoins supplémentaires ou uniques
- Amélioration de la viabilité financière

- Augmentation de la souplesse des services de garde d'enfants
- Amélioration de la capacité du personnel des services de garde d'enfants grâce à l'amélioration des compétences et des connaissances dans des domaines spécialisés
- Création d'environnements d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui favorisent un développement optimal grâce à une programmation basée sur le jeu

### Section 3 : Déclaration

Je déclare/Nous déclarons que les renseignements fournis dans cette demande et les pièces justificatives sont vrais, exacts et complets.

---

Nom du président du conseil ou de son remplaçant/  
propriétaire ou exploitant

---

Nom du directeur (garderie sans but lucratif)

---

Nom du président du conseil ou de son remplaçant/  
propriétaire ou exploitant

---

Nom du directeur (garderie sans but lucratif)

---

Date

---

Date

### Pour soumettre cette demande :

Par courriel :

1. Numérisez une copie de votre demande dûment remplie et signée, accompagnée des pièces justificatives requises.
2. Envoyez la demande numérisée et les pièces justificatives en pièce jointe au format PDF à [ELCCFinance@gov.mb.ca](mailto:ELCCFinance@gov.mb.ca) en indiquant « *Fonds en fiducie pour la viabilité des garderies* » dans l'objet du courriel.

### Vous avez des questions concernant la demande?

Veillez vous adresser à : [ELCCFinance@gov.mb.ca](mailto:ELCCFinance@gov.mb.ca)